du Vte Provost de Launay, qui proposait un ordre du jour invitant le gouvernement à communiquer chaque année au Parlement la liste des sénateurs et députés touchant une indemnité quelconque, se rallie à l'ordre du jour Achard en maintenant le sien comme article additionnel.

L'ordre du jour Achard est adopté par 364 voix contre 142.

L'ordre du jour Le Provost de Launay est adopté par 445 voix contre 19.

L'ensemble de l'ordre du jour est adopté.

La séance est levée. Séance demain.

LES GRÈVES EN FRANCE

Au dernier congrès des sociétés savantes, qui vient de se tenir à Paris, M. Turquan a exposé les résultats d'une enquête statistique sur les grèves constatées pendant les 11 dernières années en France. Ce travail donne d'intéressants détails sur la répartition des grèves par saison. Elles sont plus fréquentes au commencement de l'année qu'à la fin. Les mois de mars, avril et mai sont en général les plus troublés. C'est en septembre, novembre et décembre, qu'on signale le moins de grèves.

En ce qui concernent la répartition géographique, il est à remarquer que les départements agricoles ont été complètement exempts de grèves. Dans les départements manufacturiers on en a constaté 804, dans lesquelles le département du Nord compte pour 172, la Seine pour 103, le Rhône pour 57, la Marne pour 59.

Chaque grève a duré de 10 à 16 jours. La moyenne générale des journées de travail perdues a été de 8,664 par grève. Les industries textiles sont celles qui ont été le plus affectées, viennent ensuite les industries minérales et métallurgiques.

M. Turquan a fait remarquer, en terminant, que, après une grève de 16 jours dont l'issue est favorable aux ouvriers en leur procurant une augmentation de salaire de 10 0[0, ceux-ci doivent travailler pendant 160 jours pour recouvrer les sommes qu'ils ont perdues. Il ajoute que, dans beaucoup de cas, le salaire, après la grève, se trouve être plus faible qu'avant, à cause de la concurrence des ouvriers étrangers qui ont pris le travail dans des conditions plus avantageuses pour le patron.

NOUVELLES DU JOUR

Les assemblées provinciales

Paris, 24 juin. — Les délégués, envoyés à Paris, par les assemblées provinciales, ont tenu leur première réunion générale dans la salle de la société d'horticulture.

Les bannières des anciennes provinces pendent au mur.

M. A. de Mun, le R. P. de Pascal, rapporteur de la Commission des intérêts religieux et moraux, émettent des vœux, sur l'indépendance et l'arbitrage du Pape, dans les conflits belliqueux, etc., enfin sur l'œuvre anti-esclavagiste.

Après lui, le vicomte de Majol de Luppé, parle sur les pouvoirs publics. Il émet des vœux concernant le suffrage universel, le régime représentatif.

Il demande que les fonctions politiques soient gratuites.

M. Bayart présente les vœux de la Commission de l'Industrie.

Cette Commission réclame l'organisation de la France en groupes sociaux, et la limitation des moyens d'action des sociétés anonymes.

M. Milson parle de l'agriculture. Il réclame la représentation de l'agriculture dans les Chambres.

La séance est levée à 11 heures.

M. Yves Guyot

Paris, 21 juin. — Le bruit a couru, un moment, que M. Yves-Guyot se jugeait suffisamment atteint par le vote de la Chambre, pour donner sa démission, mais, il y avait là, empressons-nous de le dire, une rumeur que rien, jusqu'à present, n'est venu confirmer.

Nous croyons même que le ministre des travaux publics n'a pas eu, un seul instant, l'intention qui lui est prêtée.

Il prétexte, en effet, dit-on, de sa solidarité avec ses collègues, et aussi le fait que le blâme de la Chambre ne peut l'atteindre, les faits s'étant produits antérieurement à son arrivée au ministère.

Mais, dans les cercles politiques, on ne fait pas moins remarquer que M. Yves Guyot s'est découvert en acceptant l'ordre du jour pur et simple et que cette attitude lui vaut d'être englobé dans la méfiance de la Chambre.

Quant à M. Raynal, on n'est pas près, croyons-nous, de le revoir à la tribune.

Les armements suisses

Berne, 24 juin. — Le Conseil national a adopté, sans discussion, l'arrêté du Conseil fédéral relatif à un emprunt de seize millions destiné à la fabrication de fusils de petit calibre et de munition.

Un drame à Paris

Paris, 24 juin. — Aujourd'hui, dans la soirée, le nommé Gervais s'est présenté chez la dame Duvilier, marchande de fleurs, passage Pennel, 42, et a tiré, sur elle un coup de révolver.

La marchande atteinte à la tête a fait quelques pas et est allée tomber morte dans la cour.

Gervais, son crime accompli, s'est tiré un coup de revolver dans la bouche et s'est tué net.

On ignore la cause de ce drame.

Une réunion anti-boulangiste

Paris, 24 juin. — Ce soir devait avoir lieu à la salle de la rue de Jussieu une réunion organisée par la fédération anti-boulangiste du Ve arrondissement.

Les boulangistes s'étant trouvés en grand nombre, des désordres se sont produits.

La bagarre a été telle que la séance a dû être levée sans qu'aucun orateur ait pu se faire entendre.

L'encyclique du Pape

Rome, 24 juin. — Le document historique que le Pape prépare en ce moment sur les fêtes de Giordano-Bruno, aura une gravité particulière.

On assure que Léon XIII, pour lui donner plus de solennité, réunirait les cardinaux en consistoire extraordinaire pour leur lire son encyclique qui serait expédiée à tous les évêques.

C'est un acte que le Saint-Siège n'a coutume d'accomplir, que dans des circonstances mémorables.

M. Deroulède

Béziers, 24 juin. — Une instruction est ouverte contre M. Deroulède, prévenu d'outrages et de voies de fait envers le commissaire de police.

Dix témoins, tous favorables, ont été entendus hier soir.

Notre population a pu constater hier le caractère absolument scandaleux de l'organisation antiboulangiste des fonctionnaires; notamment beaucoup d'instituteurs et de professeurs de l'arrondissement avaient été enrégimentés pour crier, siffler et bousculer.

On est absolument écœuré de ces manœuvres indignes d'un gouvernement.

MM. Deroulède, Laisant et Saint-Martin, sont allés déjeuner en mer; deux mille personnes leur ont fait, au départ, une ovation sympathique.

Béziers, 24 juin. — MM. Deroulède, Laisant et Saint-Martin sont partis par l'express de 3 h. 50.

Deux mille personnes se trouvaient à la gare leur prodiguant force acclamations.

Un individu ayant sifflé a failli être écharpé et la police a eu grand peine à le dégager.

On croit qu'une ordonnance de non-lieu interviendra en faveur de M. Deroulède.

M. Laisant a porté plainte contre un habitant qui, hier, l'a frappé brutalement.

L'arrestation de Soudey

Paris, 24 juin. — Soudey, l'ex-secrétaire de la ligue pour la suppression des bureaux de placement, a été arrêté hier soir, et relâxé aujourd'hui à une heure de l'après-midi.

Soudey a fait à un rédacteur de la *France* la déclaration suivante :

« Je sortais, hier, vers minuit, du banquet du lac Saint-Fargeau, lorsque, sans avoir fait ou dit quoi que ce soit, l'inspecteur divisionnaire Siadoux et l'officier de paix Chapelle, de service aux abords de l'établissement où avait lieu le banquet, se jetèrent sur moi et me traînèrent au poste de la mairie du 20e arrondissement.

» En passant rue Haxo, les deux policiers m'ont fouillé ; ne trouvant rien dans mes poches, ils m'ont demandé les notes que j'avais prises dans la soirée, ainsi que les cartes de visite que j'avais reçues à la fête de la fédération.»

Soudey a déclaré qu'à la suite de cette arrestation, il allait être poursuivi pour rixe et tapage nocturne.

L'affaire Jacques Meyer

Paris, 24 juin. — M. Ivan de Woestyne, en réponse aux allégations du *Paris*, a adressé à ce journal une lettre qui renferme les affirmarions suivantes :

« 1° Je n'ai pas écrit la lettre en question.

» 2° S'il est vrai que j'aie vu Jacques Meyer à Bruxelles, en mars dernier, il est faux que je lui aie proposé de fabriquer des pièces compromettantes pour certains de nos ministres ; je voulais simplement lui demander communication de documents que je savais entre ses mains.

» 3° Je nie absolument avoir été poussé par qui que ce soit à agir ainsi que je l'ai fait et revendique pour moi seul toute responsabilité à cette affaire. »

Le *Paris*, qui publie cette lettre, déclare maintenir purement et simplement son information et ajoute : « La lettre n'est pas signée par M. Ivan de Woestyne, mais elle est écrite par lui, et nous nous offrons à en faire la preuve. »

21e session des Agriculteurs de France

Paris, 24 juin. — La société des Agriculteurs de France a ouvert aujourd'hui sa vingtième session annuelle à l'*Hôtel Continental*.

Plus de six cents agriculteurs, venus des divers points de la France, assistaient à cette première réunion.

M. le marquis de Dompierre préside, ayant à ses côtés, sur l'estrade, MM. Jacquemart, de Luçay, de Monicault, le sénateur Le Breton, etc.

M. le marquis de Dampierre a prononcé un discours fréquemment applaudi où il a exposé les grandes lignes des questions dont la société aura à s'occuper.

Après lui, M. Jacquemart (de l'Aisne), trésorier, rend compte de la situation financière de la société.

M. le comte de Luçay (Oise), lit un rapport sur les travaux de la société pendant l'année écoulée.

Enfin, M. René Lavollée dépose un rapport sur la revision des tarifs douaniers, en ce qui concerne les produits agricoles.

La séance est levée à 3 h. 1[2.

Les allemands en Afrique

Londres, 24 juin. — On mande de Zanzibar :

« On annonce que les propositions faites par le capitaine Wissmann aux Arabes occupant Pangani ont été repoussées et qu'une attaque de cette place est imminente.

» Le capitaine Wissmann est retourné aujourd'hui à Bagamoyo.

» Les craintes d'une famine à Mombasa sont heureusement dissipées, la pluie tombant depuis hier dans cet endroit et les récoltes s'annoncant comme favorables. »

L'élection au conseil d'arrondissement de Seine-et-Oise

L'élection d'un conseiller d'arrondissement a eu lieu dimanche pour le canton de Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise.)

Bien que n'étant pas candidat, le général Boulanger a réuni un grand nombre de suffrages.

Voici les chiffres officiels :

Inscrits, 6.500. — Votants, 3.800

MM. le général Boulanger	1.128	voix
Godbert, opportuniste	1.590	»
Dr Jaoul, radical	931	»

Il y a donc ballottage.

Les revisionnistes de Seine-et-Oise, devant un pareil résultat, ont décidé de poser, au second tour la candidature du général Boulanger.

Une lettre du général Boulanger

Voici le texte de la lettre du général Boulanger, qui a été lue, dimanche, à la réunion révisionniste de la salle du Château-d'Eau, à Paris :

« Londres, 23 juin.

» Mes chers concitoyens,

» En m'envoyant ma carte de représentant du peuple pour la fête commémorative du Serment du Jeu de Paume, organisée par la Fédération des groupes républicains socialistes de la Seine, vous protestez énergiquement contre les mesures d'exception qui empêchent votre élu de se rendre à votre fraternelle invitation. La confiance dont vous m'honorez ne sera pas trompée; de cœur, je serai au milieu de vous, pour juger, comme elle le mérite, la conduite indigne des parlementaires, des tyranneaux qui nous gouvernent.

» Les hommes sans scrupule qui se cramponnent au pouvoir osent encore se réclamer de la République. En son nom, ils proscrivent et emprisonnent les représentants du peuple et attentent au droit de réunion. Ils prétendent ainsi défendre la liberté, menacée par la dictature de l'homme dont la loyauté et le républicanisme ont été consacrés par plus d'un million de suffrages.

» Je sais, mes chers concitoyens, que vous ne vous laissez pas tromper par ces basses calomnies, toujours vous avez soutenu de tous vos efforts ma politique libérale et démocratique. Aujourd'hui encore vous saurez me rendre justice et reconnaître l'énergie avec laquelle je combats pour donner au peuple une république honnête et assurer à mon pays la prospérité et la grandeur.

» Avec tous mes remerciements, recevez, mes chers concitoyens, une cordiale poignée de main.

» Général BOULANGER. »

Un nouveau prince

Turin, 24 juin. — La princesse Lætitia, duchesse d'Aoste, est heureusement accouchée, hier soir, d'un fils.

Suivant l'expression traditionnelle, la mère et l'enfant se portent bien.

MM. Crispi, président du Conseil, et Farini, président de la Chambre; arriveront aujourd'hui à Turin, pour dresser l'acte de naissance du jeune prince.

Le nouveau-né aura pour parrain le roi Humbert, et pour marraine la princesse Clotilde.

Il portera les noms de Humbert-Marie. C'est S. E. le cardinal Alimonda qui officera le jour du baptême.

Le congrès relatif au repos hebdomadaire

Il y aura à Paris, du 25 au 27 septembre prochain, dans une des salles du Palais de l'Exposition, et sous les auspices du Ministre du Commerce et de l'Industrie, un Congrès où la question du repos hebdomadaire sera traitée au point de vue social et, en dehors de ce Congrès, d'autres réunions où la même question sera traitée au point de vue religieux. Parmi les membres de la Commission d'organisation du Congrès proprement dit qui se rattachera aux autres branches de l'Exposition universelle, figureront huit membres du Comité parisien pour l'observation du dimanche et le secrétaire du comité international genévois.

Une excellente initiative

Au mois d'août et au mois de septembre, la misère sera grande chez les professeurs libres; environ huit mille hommes et femmes seront sur le pavé de Paris, tous ne travaillant pas pendant les vacances.

La chambre syndicale fait savoir qu'elle ouvrira avant le 31 juillet deux locaux, l'un pour les hommes, l'autre pour les dames, où les professeurs sans ressources et sans asile trouveront un gite avec la soupe et le bœuf, à midi, en attendant qu'on leur ait trouvé un emploi.

Une liste de souscription est ouverte au siège social de la chambre syndicale des professeurs libres, 6, rue Bourbon-le-Château.

Combinaison allemande. — La cession de la Crète à la Grèce — Manœuvres diplomatiques contre l'Angleterre

Berlin, 24 juin. La diplomatie allemande s'occupe beaucoup de la question de Crète.

Les rapports du ministre d'Allemagne à Athènes, des consuls de la Canée et de Chio, peignent sous de sombres couleurs la situation des îles tyrannisées par les Turcs. Ils signalent en même temps les intrigues de l'Angleterre en vue de déterminer la constitution en Crète d'un Etat autonome tributaire de la Porte.

Le gouvernement allemand est décidé à empêcher par tous les moyens la réalisation de cette combinaison qui équivaudrait à l'annexion déguisée de la Crète par l'Angleterre.

A l'instigation du cabinet de Berlin, M. Tricoupis a fait des représentations au ministre d'Angleterre au sujet des menées du voyageur anglais Stillmann, qui accomplit une soi-disant mission archéologique et qui cherche à prouver aux Crétois qu'ils ne retireraient aucun avantage de la cession de la Crète à la Grèce,

Le cabinet d'Athènes a obtenu satisfaction, M. Stillmann est parti.

En vue de donner à l'intervention de l'Allemagne un caractère plus énergique, le gouvernement, invoquant la nécessité de protéger ses nationaux de Chio, enverra un navire dans la mer Egée. Les derniers évènements et la brutalité des soldats turcs justifient cette mesure déjà prise par la France.

On ignore si le prince de Bismarck réussira à mettre dans la corbeille de noces de la princesse Sophie la Crète ou tout autre augmentation territoriale tant désirée à Athènes ; cependant, il est certain qu'il favorise habilement ces vœux.

La Grèce, agrandie et fortifiée par l'appui de l'Allemagne, deviendrait une alliée reconnaissante, capable de compenser largement les derniers échecs de la triple alliance dans les Balkans.

Le moment est d'ailleurs très favorable pour mettre ce plan à exécution.

Les plaintes des populations chrétiennes contre la domination turque augmentent chaque jour ; les abus de l'administration anglaise à Chypre sont incontestables et ne disposent pas les puissances à *seconder les nouvelles intentions annexionnistes* de l'Angleterre à l'égard de la Crète,

La France, protectrice attitrée de la Grèce, ne pourra qu'acquiescer au désir des puissanées de mettre fin à cette situation et la Russie, de son côté, ne pourra plus objecter, à la délivrance des chrétiens orthodoxes, les persécutions de l'Islam.

Les assurances contre les accidents en Suisse

Le conseil exécutif de Berne a conclu, avec la société la *Zurich* un traité d'assurance contre les accidents pour tous les gardes-chasse fédéraux du canton. Une prime de 4.000 fr. est assurée à chacun en cas de mort ou d'infirmité permanente causée par un accident survenu pendant et en dehors de son service.

Le repos dominical en Suisse

La section du Grutli de Zug a décidé de soumettre aux autres sections une motion tendant à demander aux autorites fédérales: 1° Que les employés postaux soient entièrement libres le dimanche de la Fête fédérale; 2° que le Vendredi-Saint soit assimilé au dimanche pour la limitation de la durée de l'ouverture des bureaux de poste; 3° que les courses postales soient réduites le dimanche. surtout l'après-midi: 4° que les trains de marchandises soient supprimés le dimanche.

Le parti du jour en Suède

Ce parti formé des représentants de tous les corps de métier vient d'organiser dans un congrès où se trouvaient 76 délégués une fédération démocratique sociale. Cette assemblée s'est terminée par l'adoption de vœux tendant à l'établissement :

1° D'un minimum d'heures de travail;
2° D'une tarification moyenne des salaires ;
3° De la réglementation du travail des femmes et des enfants ;
4° De l'interdiction du travail de nuit pour les femmes et les mineurs des deux sexes ;
5° D'une législation internationale du travail.

Le parl ment suédois a récemment adopté des projet de loi concernant *la protection contre les accidents du travail; les caisses d'invalides de la grande industrie*, l'inspection des usines et des manufactures.

Le congrès, tout en adhérant en principe à cette législation l'a déclarée insuffisante et a décidé de poursuivre une campagne en faveur de son perfectionnement.

L'enquête sur la situation des mineurs en Allemagne

Comme nous l'avons dit aussitôt après les grèves, l'empereur avait décidé qu'une grande enquête officielle serait faite sur la situation des mineurs de toutes les régions houillères de l'Allemagne. Un Commission de fonctionnaires a été nommée, qui, au dire des journaux officieux, s'acquitte de sa tâche avec le plus grand soin ; mais il paraît que les mineurs, malgré les bonnes dispositions notoires de l'empereur à leur égard, n'ont confiance limitée dans ces agents [illegible] qu'une mission officielle, ils ont [illegible] car, à la Com- d'ouvriers, chargée [illegible] posé une Commission toutes les plai[illegible] de recevoir et de centraliser qui se [illegible] ront d'assez près, ne se ressembleront guère. On dit pourtant que certaines démarches sont faites pour amener une fusion entre les deux Commissions ; mais ni l'une ni l'autre ne semble disposée à se rendre aux bonnes raisons de ceux qui prétendent les concilier.

Le congrès antisémitique de Bochum

Le 10 juin dernier s'est ouvert, dans cette ville, un congrès où se trouvaient les représentants de plus de cinquante villes d'Allemagne et d'Autriche.

Les travaux poursuivis au milieu d'une affluence considérable et des sympathies publiques se sont terminés par l'adoption d'un programme d'action *antisémitique*.

Ce programme se compose de deux parties ; la question juive et la question sociale.

Ce programme n'est pas tendre comme on va voir.

La solution de la question juive doit être légale. Il s'agit de soumettre les juifs à une juridiction spéciale et de créer pour eux un *droit des étrangers*. L'accès des charges publiques leur sera interdit; ils ne seront ni électeurs ni éligibles; ils ne pourront être professeurs que dans les écoles juives, avocats que dans les causes juives, médecins que dans les familles juives.

Le congrès a décidé que, pour porter un nom répondant exactement à son programme, le parti prendrait désormais le nom de parti *antisémitique social allemand*.

L'interdiction des processions à Autun
Une lettre de Mgr Perraud

L'évêque d'Autun, Mgr Perraud, de l'Académie française, vient d'adresser au maire de sa ville épiscopale la lettre suivante :

« Monsieur le maire,

» L'interdiction des processions dans la ville d'Autun dure depuis cinq ans,

» Cette rigueur est contraire à l'article premier du Concordat, stipulant que « la religion catholique sera » librement exercée en France... et que son culte sera » public. »

» Elle ne peut d'ailleurs être motivée ni par les réclamations des cultes dissidents : il n'en existe pas à Autun ; ni par les vœux de la majorité de la population, qui a toujours témoigné pour la célébration de ces fêtes la plus respectueuse sympathie.

» Les paroles prononcées par le chef de l'Etat nous autorisent à esperer que le gouvernement de la République désire mettre un terme à de douloureux dissentiments et montrer aux nombreux étrangers qui viennent visiter la France le spectacle d'un peuple uni dans une fraternelle concorde et jouissant en paix d'une vraie liberté.

« L'an dernier, à l'occasion du concours régional tenu à Autun, nous avons vu se dérouler dans les rues et sur les places de la cité des cortèges auxquels a été assurée la plus grande facilité de circulation.

» Une fois de plus, monsieur le maire, au nom des droits de l'Eglise, garantis par le Concordat, je viens réclamer de votre équité une liberté semblable pour nos solennités religieuses.

» Je pourrais ajouter que non seulement elles n'ont jamais porté atteinte à l'ordre public ; mais qu'elles ont toujours donné satisfaction à de nombreux intérêts, bien dignes d'être pris en considération par l'autorité municipale.

» Je vous prie, monsieur le maire, de vouloir bien agréer l'expression des sentiments dans lesquels j'ai l'honneur de me dire.

» Votre dévoué serviteur,

» ADOLPHE-LOUIS,
» évêque d'Autun. »

Un nouveau conflit austro-russe

Saint-Pétersbourg, 25 juin. — L'évènement du jour est la fraternisation des officiers russes avec leurs collègues autrichiens, fraternisation qui a eu un triste dénouement pour ces derniers. C'est la *Gazette de Moscou*, qui, la première, a eu vent de l'affaire, et voici comment les choses se seraient passées :

Les officiers autrichiens de la garnison de Cracovie avaient fait connaissance, dans leurs promenades le long de la frontière, avec les officiers russes campés de l'autre côté de la ligne frontière. Invités à venir trinquer, ils consentirent à passer la ligne conventionnelle qui sépare les deux Etats.

Reçus hospitalièrement, ils invitèrent à leur tour les officiers russes à venir les voir dans un des forts qui entourent Cracovie.

Afin de leur faciliter l'entrée dans la forteresse, *les officiers autrichiens les attendirent à la frontière* avec leurs propres habits. Ce manège se répéta.

Malheureusement, un pareil va-et-vient de gens étrangers à la garnison fut remarqué par un garde qui alla faire un rapport au commandant.

A la première entrevue, l'arrivée du commandant en chef fut comme un coup de foudre. Le prince ordonna aux gendarmes de reconduire les Russes à la frontière.

Deux officiers autrichiens ont été traduits devant le conseil de guerre, qui les a fait rayer des cadres de l'armée et les a condamnés, en outre, à la prison.

Les journaux russes sont unanimes à déplorer cette sévérité des autorités militaires autrichiennes.

PROMENADES
à l'Exposition universelle

XV

LE JARDIN DU CHAMP DE MARS

Nous nous sommes attardé longtemps aux « préliminaires » avant de parcourir le Champ de Mars, et nous ne le regrettons pas, car quelque arides que fussent nos explications, elles étaient indispensables avant de pénétrer dans le royaume des fées que nous allons maintenant visiter.

Aujourd'hui, nous allons nous arrêter un instant dans le jardin déjà célèbre du Champ-de-Mars, et nous livrer à l'enivrement de sa flore odorante, nous laisser bercer par le murmure capricieux de ses eaux.

Dans son cadre bleu, rose et or, enchassé comme une émeraude dans la riche garniture des palais qui l'enserrent, le parc du Cham-de-Mars est un joyau devant lequel auraient certainement pâli les jardins de l'Alcazar « délices des rois maures ».

Comment le décrire ? Où trouver les mots pour exprimer l'impression reçue ?

Louis XIV eut applaudi à la conception de ce parc superbe d'une ampleur si magistrale. Marie-Antoinette eût souri à sa grâce élégante, et nous, nous restons dans l'extase devant ce jardin, semblable à ceux que l'on voit en rêve, et dans lesquels on voudrait « vivre, aimer et mourir ».

Ce qui fait le charme de ce parc, c'est qu'il est absolument subordonné aux constructions qui l'entourent, c'est que, disposé pour les mettre mieux en valeur, il reçoit d'elles, par une juste réciprocité, un éclat très vif qui ne contribue pas peu à en faire un jardin unique au monde.

Ce jardin est partagé en deux parties, l'une en contre-bas qui va de la tour Eiffel à la fontaine Coutan et ne contient pas moins de cinq hectares, l'autre surélevée en terrasse longeant les galeries des industries diverses, les palais des Beaux-Arts et celui des Arts libéraux et couvrant une superficie de près de trois hectares. De larges escaliers mettent, à différents endroits, les terrasses ceinturées de balustrades ajourées en communication avec le jardin du bas.

Les grandes divisions du parc sont dans le goût français, mais leur allure un peu solennelle est tempérée par des vallonnements, des sinuosités dans les divisions accessoires qui ajoutent la grâce à la grandeur et sont loin d'être déplaisantes, car on a obtenu ainsi des effets de verdure et d'ombrage qui sont délicieux.

Lorsque, tournant le dos au Trocadéro, on se place à quelques pas en avant de la tour Eiffel, devant la fontaine Saint-Vidal, on a véritablement un spectacle imprevu et original. Les larges pelouses verdoyantes, les plantations exotiques, les fontaines monumentales, les bassins, les rivières, les jets d'eau qui s'échelonnent et conduisent le regard jusqu'au portique central dans une avenue au fond de laquelle étincelle le dôme d'or de M. Bouvart, constituent un ensemble prestigieux, un peu gâté peut-être par les velums tendus de chaque côté du parc, qui limitent la vue à droite et à gauche, mais dont l'utilité est trop incontestable pour qu'on puisse maugréer, gâté davantage par les pavillons de la ville de Paris, pas beaux, fort mal placés, et qui, de quelque côté qu'on les regarde, empêchent toujours de voir autre chose valant mieux qu'eux.

Le parc du Champ-de-Mars ne contient pas moins de quatre cents essences d'arbres forestiers et d'ornement, et six à sept cents espèces d'arbustes. Chaque essence ou espèce étant représentée par plusieurs plans, on peut se rendre compte de la riche et abondante végétation qui remplit le jardin.

Ajoutons que les plantations ont été combinées de façon que les floraisons se succèdent et que l'on ait des fleurs à profusion pendant toute la durée de l'Exposition.

Comme on le pense bien, ce parc ne s'est pas improvisé. Il a été préparé de longue main. Depuis le jour où l'Exposition a été décidée, on n'a pas cessé un instant de se préoccuper de créer les plantes nécessaires pour peupler les massifs. Un simple détail à ce sujet. Pour avoir du gazon pour l'ouverture de l'Exposition, ce qui est assez difficile au mois de mai si on recourt à l'ensemencement direct, le jardinier de la ville de Paris créa au fond du parc des Princes une gazonnière capable de fournir aux pelouses et aux bordures plus de 25,000 mètres carrés de gazon tout venu.

Dès les premiers jours de 1888, tous les arbres que nous admirons avaient été transplantés, — Dieu sait avec quels soins ! — de façon à ce qu'ayant passé deux hivers depuis la transplantation, ils fussent aujourd'hui en excellente santé.

Mais en raison de la largeur des chemins, largeur rendue obligatoire par l'importance de la circulation, les arbres si nombreux qui couvrent le Champ-de-Mars ne pouvaient pas constituer un abri suffisant contre les ardeurs de juillet. C'est ainsi qu'on s'est décidé à tendre dans toute la longueur du Champ-de-Mars, les velums à raies rouges et blanches dont nous parlons plus haut.

Mais la verdure n'est pas la seule décoration du jardin : les pièces d'eau et les fontaines monumentales y tiennent une place importante.

Sous les arcades mêmes de la tour Eiffel, entre les quatre pieds du colosse de fer, la fontaine de M. Saint-Vidal émerge d'un bassin de 24 mètres de diamètre. La voûte énorme de fer qui l'abrite la fait paraitre petite, un peu maigre, elle est comme perdue dans un embrassement de géant, mais de près cette fontaine est très séduisante.

De la vasque s'élève, à une hauteur de neuf mètres, un groupe composé de personnages symboliques figurant la lumière éclairant le monde ; ce groupe, dont le mouvement et l'allure générale sont des mieux traités, fait honneur à son auteur.

Un peu en arrière, nous trouvons un large bassin, garni de dix-sept jets d'eau, qui est mis en communication avec la fontaine Coutan par une rivière où quatorze jets d'eau lancent leurs gerbes incessantes.

La fontaine Coutan est placée dans le jardin du haut, au bord même de la terrasse.

Elle représente le bateau du Progrès. C'est peut-être une singulière idée d'avoir mis le Progrès en bateau, mais ne cherchons pas malice, d'autant plus que l'œuvre, critiquable par certains côtés, est belle et grandiose dans l'ensemble.

La proue du bateau est dirigée vers la tour Eiffel. Sur le pont, une femme debout symbolise le Progrès. Elle a les ailes déployées et brandit une torche allumée. Auprès d'elle des sirènes soufflent dans les trompettes de la Renommée. Sur les flancs du navire on voit des statues du Commerce, de la Science, de l'Agriculture et des Arts. Des dauphins nagent aux alentours.

Du motif central de cette fontaine s'élancent quatre jets d'eau à grand débit, au-dessus huit jets jaillissent des cornes d'abondance, enfin l'énorme masse d'eau que fournit incessamment ce débit forme une nappe énorme qui retombe en cascade dans la rivière.

Joignez à ces rivières, à ces ombrages, à cette verdure, à ces jets d'eau, les statues qui peuplent le jardin et vous pourrez à peu près vous faire une idée de ce parc merveilleux, dont on peut bien indiquer la disposition, mais dont rien ne saurait rendre l'impression.

JULES DUTHIL.

XVI

LES NUITS DU CHAMP DE MARS

Si le jardin du Champ de Mars est merveilleux le jour, le soir il est féerique.

A peine le jour commence-t-il à tomber que la fête commence, que la fantasmagorie se dessine et qu'on est transporté dans le royaume enchanté des rêves d'or.

Dans la pénombre au sein de laquelle on distingue encore les silhouettes d'édifice, les dômes, les coupoles, les façades des palais, les galeries se profilant, des gerbes de flammes ont jailli soudain, on les voit surgir de dix côtés à la fois, courant le long des plates-bandes, montant le long des édifices, circulant autour des dômes. Puis dans cet embrasement général la symétrie lumineuse se dessine, envahissant les espaces, se prolongeant dans les lointains. C'est un enguirlandement général, ce sont des festons de flammes aux façades des palais, des dentelles de feu sur les dômes, des pierreries lumineuses bordant les fontaines, des fleurs ardentes s'allumant dans les massifs, un chapelet d'opale transparent dessinant les arcs immenses de la tour Eiffel, ceinturant la première et la seconde plate-forme et mettant une couronne méphistophélique à trois cents mètres au-dessus du sol, sur la tête du monstre de fer.

Dans l'écartement des jambes colossales du géant, on aperçoit les minarets enflammés du Trocadéro, les cordons de gaz courant le long des corniches dessinant toutes les lignes de l'édifice, descendant dans la cascade et mêlant leurs traînées lumineuses dans la poussière des eaux jaillissantes.

Ajoutez à cela les énormes lampes Jablocoff inondant de leurs lumières crues les galeries ajourées des palais et des terrasses, les rayons lumineux projetés du haut de la tour Eiffel par des réflecteurs puissants, éclairant les hauteurs de Paris ou venant caresser la statue d'or du dôme central, ou mourir dans les blancheurs mates de la fontaine Coutant et vous aurez une idée de cet émerveillement qui plonge le réel dans une atmosphère fantastique, où toutes perspectives sont changées et prodigieusement élargies, où les êtres sont comme transfigurés, où les groupes des fontaines ressemblent à des tableaux vivants, où tout enfin prend une vie nouvelle, étrange, fascinante, où dans cet embrasement général il semble qu'une sève plus forte circule, que la vie répandue à pleins bords anime les statues des jardins et renouvelle le miracle de Pygmalion.

Et cependant voici que la féerie va devenir plus étonnante encore. En effet les jets d'eau des fontaines s'éclairent soudain d'une lumière intérieure, ils montent en gerbe de flamme, se volatilisent en poussière de feu, s'égrènent en diamants, en rubis, en émeraude, en saphirs, en topaze. Toutes les couleurs, le blanc, le rouge, le jaune, le vert, le bleu, apparaissent tour à tour ou tous ensemble, se mêlent, se combinent dans des effets qui vous tiennent en suspens, dans une admiration béate, dans un enivrement ahuri et opiacé.

Au même instant des flammes de bengale rouges sont allumées aux trois étages de la tour Eiffel. Le géant de fer semble à présent une véritable et gigantesque fournaise, on dirait un incendie immense qui vertigineusement monte, monte encore jusqu'à vouloir embraser le ciel lui-même.

Jamais, et nulle part on n'a vu spectacle approchant, jamais jardins n'ont été à ce point délicieux et enivrants, jamais enfin nuits vénitiennes n'ont eu une intensité expressive comparable aux nuits du Champ de Mars. On sorte de là brisé, épuisé comme par une orgie, on n'a plus un mot sur les lèvres, plus une idée dans la tête, et dans l'ombre du Paris qui s'endort on voit encore danser devant soi, comme dans un sabbat effréné, toutes les couleurs de l'arc en ciel.

Nuits délirantes, nuits mortelles pour toute énergie, pour toute activité qui, ayant goût à leur charme énivrant, ne s'en arracherait avec violence; nuits terribles pour ceux qui prendraient l'habitude de revenir chaque soir en savourer l'ivresse, aussi dangereuse que celle de l'opium ou du hachisch.

JULES DUTHIL.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE CONCOURS HIPPIQUE. — DEUXIÈME JOURNÉE. — La deuxième journée du concours hippique a encore été favorisée par un temps splendide. Vers cinq heures seulement le ciel s'est obscurci, mais la pluie qui paraissait vouloir tomber, a fait encore grâce, et tout s'est terminé à la satisfaction générale.

Moins de monde que dimanche, naturellement, mais public choisi, où nous avons remarqué la plupart des notabilités du commerce et de l'industrie roubaisiennes.

Le premier concours qui comprenait les chevaux de selle a eu lieu à deux heures et demie précises. Voici l'ordre des prix :

1er prix, *Savin*, hongre alezan, âgé de six ans à M. Georges Desurmont; 2e prix, *Négresse*, à M. Edouard Ribaucourt fils; 3e prix, *Vénus*, jument grise à M. Léon Dillies; 4e prix, *Darling*, jument baie à M. Siméon.

Une course intéressante a été celle de trois heures, par couples, au galop avec sauts d'obstacles.

Darling et *Sorceress* ont obtenu le premier prix, *Paddy* et *Reproche* le second, et enfin *Mary* et *Négresse* le troisième.

Le concours d'équipages et chevaux de maitre, a suscité de violentes protestations parmi une partie du public qui discutait la décision du jury.

Le premier prix a été décerné à M. Gustave Wattine fils, le second à M. Léon Lefebvre et le troisième à M. Victor Vaissier. Une partie des spectateurs prétendait que c'était à M. Vaissier que revenait la première récompense, de là des

---

FEUILLETON DU 26 JUIN 1889. — N° 3

JACQUES DE MORANGEAIS

PAR AUGUSTE DE BARTÉLEMY

J'avoue que je l'ai supposé dans le cas embarrassant de Don Juan, avec quelque gros compte à régler chez cet autre M. Dimanche. Dans ce moment, en effet, je ne savais encore absolument rien ni du luxe de ses écuries, ni des richesses de ses remises. Oh ! encore un petit détail qui, pour toi peut-être aura sa signification, tous ces braves gens m'ont paru presque ahuris.

— Je le crois bien ! Il y avait de quoi. Moi-même je ne l'eusse pas été moins, et je ne comprends rien à ce changement subit d'attitude. Tu sauras que le monsieur en question est renommé dans tout le pays pour son arrogance et la raideur de ses manières. Il a le don d'être déplaisant jusque dans ses saluts. La tête fièrement rejetée en arrière et l'œil attaché sur vous, il semble examiner de combien de coudées sa seigneurie est au-dessus de votre humble personne. C'est avec un intime plaisir que j'ai vu, l'autre jour, un brave paysan lui rendre, — mais ptestement, — la monnaie de sa pièce, Il fera bien de prendre, comme Gil Blas, la prudente résolution « de n'être insolent qu'avec des muets ».

— Aurais-je par hasard l'honneur de voyager avec le senor Calderon (1) de quelqu'une de nos excellences ? Et pourtant je ne suppose pas que de nos jours un seul employé se permit de telles façons.

— Je ne le crois pas non plus, dit Vernot. Au reste, jusqu'ici du moins, ton voisin de coupé n'a pas habité que je sache les régions officielles. Je suis ici depuis trop peu de temps pour connaître son histoire. Je sais seulement qu'il est fort riche, riche à millions, qu'il a un titre et porte un nom sonore dont mieux que moi tu pourras apprécier au juste la valeur aristocratique. On l'appelle le comte de Liverdun.

— Malepeste ! Il serait donc allié aux quatre grands chevaux de Lorraine !...

— Oui, si tout cela était du meilleur aloi ! Mais qui nous dit que nous dit que, lorsqu'il daigne se rapprocher des petites gens, selon sa très gracieuse expression, il ait en réalité si fort à descendre ? Il me produit l'effet d'un méchant acteur qui gâte son rôle à force de l'exagérer. Comme tu le verras, c'est un homme des plus insignifiants : non pas qu'il manque de cette espèce d'habileté qui suffit pour doubler et tripler une fortune, qui peut même au besoin forcer les millions à venir par n'importe quelle voie ; mais n'attends de lui ni vues élevées, ni esprit, ni bon ton. Deux ou trois fois j'ai eu l'occasion de parler politique avec lui, et à la façon dont il comprend le gouvernement de notre pays, je serais presque tenté de voir en lui un ancien conducteur de nègres dans qu